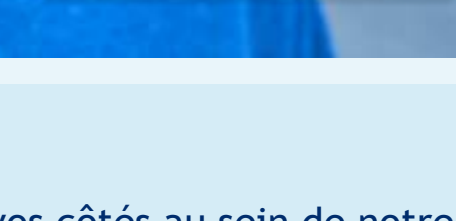


VOS ACTUS | NUMÉRO 3

VOUS SOCIÉTAIRES



Donnez-nous votre avis sur notre présence à vos côtés au sein de notre territoire, et tentez de gagner des entrées pour le VYV Festival à Dijon !

Vous avez jusqu'au 23 avril 2023

(durée du questionnaire : 5-10 minutes).

[QUESTIONNAIRE](#)

Merci à toutes et tous pour votre participation !



- 27 avril : Assemblée générale, Palais des Congrès, Beaune
- 11 mai : Conférence Sociétaires, BSB, Dijon
- 30 mai : Soirée Opéra, Dijon
- 9, 10 & 11 juin : VYV Festival, Dijon



CONCERT DE LORENZO À LA RODIA !

Samedi 25 février, nous avons donné rendez-vous à 100 de nos clients et collaborateurs sociétaires pour une soirée Privilège à La Rodia de Besançon. Au programme : un cocktail dînatoire préparé par notre client la Maison Cottin, pour partager un moment de convivialité et échanger avec nos convives. L'occasion pour Rémi CROIZIER, Directeur de Territoire du Doubs, de prendre la parole au côté de David DEMANGE, Directeur de La Rodia. Nos invités ont ensuite rejoint la salle pour assister au concert de Lorenzo avec en première partie, Le Poto Rico !

VOUS AVEZ DIT OPÉRA ?

Nous avons convié jeudi 22 décembre 2022, 100 clients et collaborateurs sociétaires à une soirée Privilège à l'Opéra de Dijon pour assister au magnifique spectacle « *Le Lac des Cygnes* ». Au programme : un cocktail dînatoire pour partager et échanger avec nos invités, au cours duquel Yann NUNES, Directeur de Territoire de la Côte-d'Or a pris la parole, accompagné de Wandrille DURAND de l'Opéra de Dijon et de Cécile MEDOUR, répétitrice du Ballet. Nos convives ont ensuite rejoint la salle de l'Auditorium pour assister à la représentation de ce chef-d'œuvre de Tchaïkovski, chorégraphié par Angelin Preljocaj.

[EN SAVOIR PLUS](#)



LAURÉATS DU PRIX INITIATIVES ASSOCIATIONS

Le jury régional du Prix Initiatives Associations s'est réuni le 14 février pour élire les lauréats de cette édition : « Missions des Possibles, Team Bancales » (39), « Le Jardin des 7 sens » (71) et « Un Pas de Géant » (89) ont remporté les suffrages ! Et 3 associations ont également été sélectionnées pour concourir au Prix Coup de Cœur des Sociétaires : « Boc' à Récup » (01), « SESSAD25APF Association des paralysés de France » (25) et « La pratique instrumentale pour tous » (89). Vous pouvez voter pour votre favori en répondant à votre convocation à l'Assemblée Générale. Le vainqueur sera annoncé et mis à l'honneur lors de ce temps fort annuel pour vos, Sociétaires, planifié jeudi 27 avril au Palais des Congrès de Beaune.

[EN SAVOIR PLUS](#)

QUOI DE NEUF À LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN ?

En 2023, nous devenons mécène de la Cité, emblème patrimonial, culturel, touristique et économique de la ville de Dijon. Un engagement en cohérence avec les valeurs que nous portons à la BPBFC qui nous permet de soutenir leurs actions culturelles et éducatives. Sa vocation ? Raconter et faire vivre les valeurs reconnues par l'Unesco, du Repas gastronomique des Français et des Climats du vignoble de Bourgogne. Nous voulons ainsi contribuer à la mission du Pôle culturel pour développer l'accès pour tous, à la culture et à la gastronomie. Rendez-vous dans cet espace architectural d'exception pour vivre de beaux moments de partage en famille ou entre amis !



MOMENTS SOLIDAIRES JUSQU'AU 29 AVRIL

Profitez de cette période pour penser prévoyance ! Il est primordial en effet de se prémunir contre les conséquences des aléas de la vie engendrés par un accident ou une maladie. En effet, en cas de baisse significative de vos revenus, votre contrat de prévoyance complète les indemnités versées par la Sécurité Sociale. Et lorsque vous choisissez d'adhérer à un contrat Assurance Famille pendant ces Moments Solidaires, nous reversons 2 € ou 3 € à l'ADIE et APF France handicap*, deux associations respectivement engagées pour l'égalité des chances pour les entrepreneurs et l'égalité des droits pour les personnes en situation de handicap.

[EN SAVOIR PLUS](#)

* Offre valable pour toute nouvelle adhésion à un contrat de prévoyance, vos assureurs s'engagent à verser aux associations ADIE et APF France handicap, 2 € par contrat MAV dans la limite d'une enveloppe de 30 000 € et 2 ou 3 € par contrat Assurance Famille, en fonction du capital garanti (2 € si inférieur à 50 000 € et 3 € si supérieur ou égale à 50 000 €) dans la limite d'une enveloppe de 40 000 €. Le montant global atteint sera divisé à parts égales entre les 2 associations et sera versé en une fois par vos assureurs à l'issue de l'opération. L'atteinte de l'enveloppe globale met fin de manière anticipée à la campagne. Les deux offres Moments Solidaires sont cumulables.

PARTENARIAT AVEC FRANCE VALLEY

Nous investissons dans les forêts de la région et apportons notre soutien à la filière forestière. Chaque année en effet, la forêt française absorbe environ 50 millions de tonnes de CO². À l'échelle du globe, ce chiffre atteint 8 milliards de tonnes ! Les écosystèmes forestiers sont des maillons essentiels dans le cycle du carbone planétaire. C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous engager dans cette démarche, pour permettre une exploitation durable des bois de Censey nichés dans le nord de la Côte-d'Or, à Semur-en-Auxois, préserver la richesse de notre environnement, et lutter contre le changement climatique.

[EN SAVOIR PLUS](#)



À bientôt,
Votre Banque Populaire BFC.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles https://www.banquepopulaire.fr/bpbf/notice_rgd_bpbf/ consultable ou à tout moment sur notre site internet www.banquepopulaire.fr/bpbf/ ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégue à la Protection de Données : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté - À l'attention du DPO - 1 place de la 1^{ère} Armée Française - 25087 Besançon cedex 9 - BPBFC-delegate-protection-donnees@bpbf.fr